

AVRIL 2024

# BULLETTIN

# MUNICIPAL



Mot du Maire 01

Travaux 02

Festivités 03

Informations 07



[monchaux-sur-ecaillon.fr](http://monchaux-sur-ecaillon.fr)

City All



# MOT DU MAIRE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Cette année encore nous pouvons nous féliciter d'avoir une gestion saine des comptes publics de la commune. Cela nous permet de maintenir, pour la part communale, des taux d'imposition des revenus fonciers à l'identique même si la revalorisation de la valeur locative par l'État va cette année encore impacter la facture finale.

Cela nous permet aussi de pouvoir investir pour améliorer la qualité de vie à Monchaux-sur-Écaillon, de répondre aux demandes des habitants. Pour 2024 le conseil a priorisé les travaux suivants, sous réserve bien sûr de l'obtention des subventions sollicitées : construction d'une porte d'accès intérieure dans la salle J-C Puech, consolidation des contreforts de l'église, aménagement sécuritaire de la rue de Verchain, création de places de parking supplémentaires au domaine du Saule Pierrot et agencement d'une aire de jeux pour les enfants au city stade, projet phare de cette année. Peu de communes de notre taille peuvent se permettre d'investir 300000€ en conservant une situation financière stable.

Merci à toute l'équipe municipale qui œuvre dans ce sens pour le développement et la bonne gestion financière de la commune.

Comme je l'avais annoncé lors des vœux du maire, notre volonté est de développer une politique jeunesse. Les jeunes représentent 20% de la population et j'espère que cela continuera d'augmenter car les voir investir les différents lieux et les manifestations de la commune est un réel plaisir. La construction de l'aire de jeux en fait partie. Un pass sport d'une valeur de 50€ sera mis en place dès septembre prochain afin de promouvoir l'adhésion des 4-17 ans aux clubs sportifs et culturels. Nous continuons aussi à verser des aides aux centres de loisirs ainsi que les bourses scolaires. L'association Loisirs et fêtes leur propose des manifestations nombreuses et variées et les 12-17 ans pourront participer à un escape game en juin organisé avec le magicbus de Potelle.

Concernant les travaux de sécurisation de la rue de Verchain, les travaux démarreront au cours de la deuxième quinzaine d'avril. La circulation s'en trouvera perturbée durant 15 jours. Merci aux automobilistes qui empruntent cette voie d'adopter un comportement prudent et respectueux pour le bien-être des riverains.

Quelques petits rappels de savoir bien vivre ensemble à Monchaux.

La recrudescence de chats errants dans nos rues est devenue un véritable problème. Si la commune doit mener une campagne de stérilisation pour endiguer le phénomène, le coût élevé de l'opération devra malheureusement être répercuté sur les taux d'imposition qui, je le souligne, sont inchangés depuis 2012. J'en appelle donc aux propriétaires qui ont un rôle à jouer en stérilisant leur animal pour lutter contre cette prolifération.

J'en profite pour rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et que malgré la mise à disposition gratuite de sacs à déjections, celles-ci sont toujours aussi nombreuses sur les trottoirs.

Le retour des beaux jours est synonyme de réappropriation de nos jardins. Ce plaisir doit bien sûr se faire dans le respect des autres : que chacun puisse en profiter tout en faisant attention au voisinage. Je vous rappelle aussi que le brûlage des déchets verts est interdit, en plus de polluer l'environnement, cette pratique est toxique pour la santé des personnes qui respirent les émanations.

Le SIAVED a repris la compétence du traitement de nos déchets avec le nouveau prestataire Nicollin dont le démarrage fut laborieux vu le nombre d'appels de mécontentement reçus en mairie concernant ce service. La collecte du verre, des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par 3 camions différents. Je vous invite à ne plus mettre votre bac à verre à l'intérieur de la poubelle du recyclage sinon celui-ci finira dans la benne. Depuis le 1er janvier 2024, les déchets alimentaires doivent être séparés du reste de la poubelle ordures ménagères, c'est dans ce sens que le SIAVED propose de fournir gratuitement des composteurs à chaque foyer ayant un jardin. Vous avez jusqu'à la fin du mois pour commander le vôtre en mairie. Lors des permanences de retrait, n'hésitez pas à interpellier les experts présents pour poser des questions. La réduction de la production de nos déchets est un enjeu important pour la préservation de la planète.

Nous restons à votre écoute.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches en respectant les consignes de précaution.

Votre maire dévoué

Bernard De Meyer

## Investissements 2024

Des projets ont été mis en place ou sont à l'étude pour 2024 sous réserve de l'obtention de subventions et dans la continuité d'une gestion saine des finances de la commune :

- Aménagement sécuritaire rue de Verchain, pour un devis d'un montant de 61000€ HT,
- Construction de places de parking supplémentaires au domaine du Saule Pierrot, pour un devis d'un montant de 29700€ HT,
- Création d'accès aux futurs logements rue d'en haut, pour un devis d'un montant de 21418€ HT,
- Agencement d'une aire de jeux, pour un devis d'un montant de 119440€ HT,
- Restauration des 7 piliers de contrefort de l'église, pour un devis d'un montant de 15420€ HT.

## Perturbation du trafic sur la D40A

En raison de l'aménagement sécuritaire sur la rue de Verchain, la circulation sera alternée à partir du **15 avril** et sur toute la durée des travaux.

Les sociétés Citéos et Sorriaux travailleront conjointement afin de limiter les perturbations dans le temps. Elles sont en charge d'implanter un feu comportemental, de réaliser une traversée piétonnière avec un signal piéton lumineux, d'installer deux chicanes et de prolonger la haie en bordure de trottoir.

Pour le bon déroulement des travaux et le respect de la quiétude des riverains, merci d'adapter votre vitesse et de respecter les consignes données par les entreprises.

## Taxes 2024 sur les abris de jardin

Si vous êtes propriétaire et que vous envisagez d'installer un abri de jardin ou bien que vous en possédez déjà un, vous êtes concernés par la taxe sur les abris de jardin. Cette taxe est due pour les nouvelles constructions, reconstructions ou les nouveaux agrandissements nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager ou autorisation préalable). C'est un impôt local perçu par les collectivités territoriales, celui-ci a pour objectif de financer les politiques protectrices des espaces verts et naturels ainsi que divers équipements publics.

Seuls les abris de jardin de **plus de 5 m<sup>2</sup>** sont concernés par la taxe d'aménagement. Celle-ci est à payer à la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Vous devez déclarer les éléments nécessaires au calcul de la taxe simultanément à votre déclaration foncière, dans les 90 jours qui suivent l'achèvement des travaux. Allez pour cela dans votre espace sécurisé sur le site des impôts, onglet « Biens immobiliers ». Utilisez le formulaire de déclaration des locaux d'habitation.

Le montant de la taxe est calculé en fonction de la valeur forfaitaire du mètre carré. Pour l'année 2024, la valeur annuelle par m<sup>2</sup> est de 914 €. Ensuite, à cette valeur, on applique les taux votés par votre commune (entre 1 et 5 %), le département (2,5 % maximum) et /ou votre région (notamment Île de France de 1 %).

Depuis début 2024, la DGFIP traque, avec l'aide d'une intelligence artificielle, les abris qui n'ont pas été déclarés.

# Vœux du Maire

Lors des vœux du Maire, les jeunes artistes qui ont réalisé les cartes de vœux ont été mis à l'honneur et récompensés par M le maire Bernard De Meyer et le conseiller Départemental Jean-Claude Dulieu.



Les ch'tites créa solidaires roses avaient créé de belles couronnes pour orner la tête des rois et reines de l'après-midi animé par Ma...Coqueluche



Cette année encore la manifestation s'est déroulée dans le parc soigneusement préparé par M et Mme Dupriez. Un grand merci à eux.

## Mme la cloche





## Atelier bibliothèque

À l'occasion de Pâques, la bibliothèque a accueilli 15 enfants qui ont pu créer de beaux objets. Un grand merci à Corinne, Isabelle et Anne.



## Participation centres aérés

Pour 2024, la commune participe aux frais liés aux centres aérés dans les conditions suivantes:

- Dans la limite de 20 jours maximum, répartis sur les vacances scolaires (petites comme grandes) de l'année civile, du 01 janvier au 31 décembre 2024,
- Pour les enfants de 3 à 15 ans,
- En centre aéré et stage de découverte ou sportif.

Le montant de la participation sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement et sur présentation d'une facture :

- Pour les enfants de -6 ans, remboursement dans la limite de 7€ maximum par jour,
- Pour les enfants de +6 ans, un remboursement de 12€ maximum par jour.

## Taxe foncière

Lors du conseil municipal du 03 avril, il a été voté de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2023 et de les reconduire à l'identique sur 2024 soit :

- Foncier bâti = 38.26 %
- Foncier non bâti = 77.82 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 20.75 %

En 2024 la revalorisation des bases d'imposition par l'État s'élèvera à +3,86%. Cela impactera votre avis de taxe foncière de l'automne 2024 et la taxe sur les ordures ménagères.

## Manifestations pour les aînés

Pour participer au repas des aînés, à la galette des aînés et au colis de Noël en 2024, l'âge minimal sera de 63 ans, soit être né avant le 01/01/1962.

Le conseil municipal a aussi délibéré pour l'année 2025, il faudra avoir 64 ans dans l'année.

Pour l'année 2026, il faudra avoir 65 ans dans l'année.

## Pass sport & culture

Une aide financière est accordée aux Jeunes Moncaliens âgés de 4 à 17 ans qui pratiquent une activité sportive ou culturelle sur présentation d'un justificatif d'adhésion dans un club de sport ou une association culturelle pour la période du 01 Septembre 2024 au 30 Juin 2025. Il sera alloué une participation de la commune à hauteur de 50€ par enfant.

Le justificatif d'adhésion et le RIB devront être déposés en mairie impérativement avant la date butoir du 12 Novembre 2024 à 8h00.

Au-delà de cette date ou en cas de litige, la commission litige se prononcera sur le versement ou le non versement de celle-ci.

## Terrain de tennis

Le terrain de tennis est accessible uniquement du 01 avril au 31 octobre de l'année en cours. L'abonnement est gratuit et réservé aux moncaliens.ne.s. La clé d'accès est à retirer en mairie contre une caution de 200€ par chèque. Celle-ci sera restituée en fin de saison lors de la remise de la clé.

En aucun cas la commune ne pourra être tenue pour responsable en cas de blessure, d'accident, ou de vol survenus sur le terrain. L'utilisation du terrain n'est pas soumise à réservation.

## CITY ALL

Afin de communiquer en direct et renforcer le lien avec les habitants, la Mairie a lancé son application smartphone. Vous pouvez vous abonner gratuitement et rester informés de l'actualité de la commune.

Vous recevrez alertes et notifications en temps réel sur votre smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...). L'application permet aussi d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture,... Installez l'application sur votre smartphone et sélectionnez Monchaux sur Écaillon.



## Fête des mères

Les coupons réponse sont à remettre en mairie avant le samedi 20 avril.  
La réception aura lieu le vendredi 24 mai à 19h00 dans la salle des fêtes.  
Si des enfants, quelque soit leur âge, souhaitent lire un poème, chanter une chanson ou passer un message d'amour à destination de leur maman, la scène est à vous ce jour-là! Pour cela, il vous suffit juste de nous le signaler le jour même.

## Encombrants

### Ramassage des encombrants MERCREDI 29 MAI

Uniquement sur inscription par téléphone au Maillon C2RI 03.27.45.89.42 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer,
- Limite de 3m3 (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement,
- Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80 m et peser plus de 70 kg,
- Sortez vos encombrants la veille au soir, soit le mardi 28 mai.
- Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.

#### INTERDITS :

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les déchets refusés sont à déposer en déchèterie.

## Recensement

Vous venez d'emménager, vous ne connaissez pas la commune ? Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, la Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
Nous invitons également tous les propriétaires à communiquer les coordonnées de leurs nouveaux locataires.

## Café littéraire

La bibliothèque vous propose un café littéraire le **jeudi 06 juin à 15h**. Pour l'occasion, l'auteure Valenciennaise Marie-Pierre GUILLET-CHEVAL viendra présenter ses romans du Terroir.  
Inscription en mairie ou lors des permanences de la bibliothèque.  
Permanences: lundi et vendredi de 17h à 18h30, mercredi de 16h30 à 18h.

## Décorations de Pâques

Un grand merci à Sylvie Quillet pour le "lapin de paille", à Pierre Soualle pour la planche à trous ainsi qu'à toutes les personnes qui ont décoré les objets de Pâques qui ont embelli notre village.



## Composteurs

Dans le cadre du déploiement du tri des déchets alimentaires, le SIAVED propose gratuitement un composteur individuel ainsi qu'un bio-seau aux habitants bénéficiant d'un jardin. La réservation se fera uniquement en mairie au 03.27.24.53.78 ou [mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr](mailto:mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr) jusqu'au **29 avril**.

Deux permanences de retrait des commandes auront lieu en mairie le mercredi 29 mai de 17h à 20h30 et le samedi 1er juin de 10h30 à 17h30.



## Magicbus

La Municipalité offre aux jeunes Monchalsien.ne.s de 12 à 17 ans une expérience inédite dans MagicBus **samedi 15 juin 2024** devant la Halle. Découvrez ensemble une intrigue dans un décor fantastique.

2 créneaux disponibles 14H30 et 15h30. Inscription en mairie ou par mail à [bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr](mailto:bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr)

jusqu'au 17 mai dernier délai.

Attention, nombre de places limité!



## Collecte déchets verts

Pour 2024, la société Nicollin collecte les déchets verts de la commune du 2 avril au 29 octobre le mardi tous les 15 jours en semaine paire.

Les déchets de jardin doivent être sortis la veille au soir. Ils seront collectés de 6h00 à 20h00.

Vous trouverez le calendrier des collectes sur [siaved.fr](http://siaved.fr).

## Fête de la musique

**Samedi 22 juin 2024,**

c'est la FÊTE DE LA MUSIQUE dans la cour de la salle J-C Puech. À partir de 19h, le duo KING BEE interprètera des chansons folk & blues.

MALIKA KESSI vous fera chanter et danser sur de la variété française et internationale à partir de 20h et jusqu'au bout de la nuit.

Buvette et petite restauration sur place.

Avis aux Monchalsiens artistes professionnels ou amateurs pour faire découvrir vos talents lors d'une soirée conviviale et familiale en plein air. N'hésitez pas à vous manifester. [bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr](mailto:bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr)

## Téléthon 2023

Le bilan financier des manifestations organisées pour le téléthon par les associations et municipalités de Thiant et Monchaux a été présenté début avril. Grâce à des dépenses bien maîtrisées par l'OSAT de Thiant et la participation financière de sponsors à la corrida, 5769€ ont été reversés à l'AFM téléthon. Le don du groupe Renault Electricity de 1000€ lors de la corrida vient s'ajouter à ce bilan très positif. Encore toutes nos félicitations aux bénévoles, habitant.e.s investi.e.s et participant.e.s qui ont permis à notre village de récolter 3421€ brut.

Rendez-vous au weekend des 7 & 8 décembre pour l'édition 2024





# FRESQUE PARTICIPATIVE



**Vous aimez le croquis , la peinture ?  
Venez nous rejoindre et inscrivez vous  
en mairie ou par mail**

**[bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr](mailto:bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr)**

**Ensemble ornons le mur de la cour des  
Associations et embellissons le  
des différents thèmes représentatifs  
de chaque association.**

**Une date de réunion d'organisation  
vous sera communiquée  
prochainement**

## Les rendez-vous nature



Explorez la nature avec un guide "Rendez-vous nature" incontournables.

Avez-vous déjà participé à une animation au cœur de la nature avec un guide ? 🌿 Avec les "Rendez-vous nature", participez à 270 animations gratuites proposées par le Département du Nord. Voici une top sélection de 10 animations nature incontournables de Zuydcoote à Liessies. CQFD : que la nature est belle !

Les "Rendez-vous nature" sont des animations adaptées à tous les âges. Un guide vous emmène dans un espace naturel du Nord pour vous apprendre à mieux connaître la nature. Chant des oiseaux, coquillages, papillons... de nombreux thèmes sont proposés.

Comment participer à ces sorties en pleine nature ?

Les "Rendez-vous nature" sont totalement gratuits, il suffit simplement de réserver à l'avance sur [evasion.lenord.fr](https://evasion.lenord.fr).

Besoin de plus d'informations ? Vous pouvez contacter l'animateur par téléphone qui se fera un plaisir de vous détailler le déroulement de l'animation.

Il vous reste simplement à vous rendre le Jour J au "Rendez-vous nature" comme prévu. Vous avez un imprévu ? N'oubliez pas d'annuler votre participation en contactant l'animateur pour que quelqu'un d'autre puisse en profiter.

Maintenant, il ne vous reste qu'à en profiter ! Belles balades et belles explorations à tous !

## Vélotour 2024

Vous avez déjà roulé dans un musée ? Traversé un hôtel à vélo ? Pédalé dans un stade de foot ? Dans une ambiance conviviale, découvrez une ville autrement en visitant à vélo des monuments historiques, enceintes sportives, bâtiments administratifs, usines, scènes musicales...

Vélotour est accessible à toutes et à tous, si vous souhaitez vous amuser entre amis, en famille ou avec vos collègues !

Cette manifestation a lieu le **dimanche 29 septembre 2024**. Départ de 8h00 à 12h00.

La billetterie est ouverte depuis le jeudi 11 avril.

Inscription sur [velotour.fr/valenciennes](https://velotour.fr/valenciennes).

En 2024  
on vote pour  
l'avenir de  
l'Europe

**JE M'INSCRIS SUR  
LES LISTES ÉLECTORALES**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 sur [elections.interieur.gouv.fr](https://elections.interieur.gouv.fr)  
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier

ELECTIONS  
EUROPÉENNES  
2024

Les citoyens français voteront le dimanche 9 juin 2024.